

## Projet d'intervention pour Colloque International de Lisbonne.

### SALUTATIONS

.....

### La nouvelle gouvernance : une réponse à la crise ?

Telle est la question qui nous est posée.

Laissant au Président Bernard Cieutat le champ incommensurable de l'expertise dont il est orfèvre, j'essaierai, de mon côté, à raison de mon parcours dans la vie parlementaire et gouvernementale, d'identifier quelques aspects qui me semblent être sous-jacents au débat d'aujourd'hui, et au cœur d'une grande question politique de notre temps : celle de la relation entre les finances publiques et la démocratie.

Peut-être trouverez-vous ce rapprochement audacieux !

Et pourtant ?

Les historiens parmi vous savent parfaitement que les grandes crises de régime sont nées de situations insolubles de leurs finances publiques ! Que des conflits armés effroyables, embrasant des continents entiers, sont nés directement ou indirectement de situations financières délicates. Que des menaces graves pèsent sur la paix dans le monde, à raison des matières premières, de l'énergie, de l'eau.

Plus nationalement, les économistes perçoivent d'ores et déjà que l'accumulation désinvolte des dettes et déficits porte en germe des conflits de générations jusqu'alors inconnus dans nos civilisations.

La globalisation de l'économie érige la compétitivité en nécessité et donc la gestion publique en obligation de performance.

Enfin, les citoyens, face à la montée inexorable des prélèvements, demandent de plus en plus de comptes aux agents publics de l'utilisation qu'ils font du fruit de leur travail.

Donc crise ou pas crise, l'avènement d'une nouvelle gouvernance financière publique s'installe par évidence au cœur du paysage politique des nations.

- :- :- :- :-

Cependant, la survenance brutale, violente, de la crise financière mondiale rend l'exigence encore plus prégnante et, paradoxalement, la met à rude épreuve, tant l'immédiat commande des mesures coûteuses aux effets aléatoires. Et le moyen et long terme semblent un luxe voué, pour quelques années, aux conversations savantes ou de salon !

Pourtant, la situation périlleuse dans laquelle nous vivons nous place face à une responsabilité historique, celle d'avoir les yeux rivés sur le quotidien pour éviter l'asphyxie de notre économie, et celle, malgré la tempête, de conserver un regard lucide et responsable sur l'horizon de moyen et long terme pour garantir la soutenabilité des engagements de nos pays. La période n'est guère propice aux esprits faibles ou lents. Davantage aux esprits forts, lucides, courageux, et constants.

J'en viens à la 1<sup>ère</sup> question : fallait-il que les Etats s'engagent dans des plans de relance, malgré leur situation financière parfois déjà très dégradée ?

La réponse ne peut être que positive, même s'il y a quelque paradoxe à découvrir soudain que la faillite de l'économie privée fait obligation aux pouvoirs publics (déjà bien impécunieux) de leur porter secours.

S'agissant des Banques, par exemple, ce n'est naturellement pas la générosité publique qui inclinait à les sauver d'un naufrage dont elles étaient en grande partie responsables. La réalité était plus crue. Les laisser périr entraînait notre planète dans une crise systémique qui pouvait paralyser l'économie mondiale. Les modalités choisies par les pays ont été différentes, certains sont entrés au capital, d'autres non. C'est aux résultats que l'on jugera quelle méthode aura été la plus efficiente.

Auteur, il y 10 ans d'un ouvrage sur l'importance de la santé des banques, j'avais conclu au danger qu'elles se croient immortelles ! La faillite de Lehman-Brothers et son cortège funèbre de conséquences m'a ramené à beaucoup d'humilité dans mes affirmations.

S'agissant des autres pans de l'économie, de nombreux pays, dont la France, ont choisi l'investissement. J'approuve personnellement ce choix tant il est générateur d'emplois, d'activités, de retombées économiques. Son mérite a souvent été de réaliser un rattrapage bien nécessaire d'un sous-équipement chronique depuis de nombreuses années, de pays aux finances publiques dégradées et entièrement consommées par le fonctionnement. La rapidité des mises en chantier est malheureusement le talon d'Achille des Etats (comme la France) qui se sont dotés d'un corps de règles si contraignant que les délais séparant la décision de l'exécution n'ont cessé de croître jusqu'à rendre l'action publique longue, coûteuse, et non réactive. Cela étant la montée du chômage a été contenue au regard de la panique qui s'était emparée du monde économique. De grandes

filières, telle l'automobile, ont du procéder à des ajustements douloureux. Mais la réalisation de grandes infrastructures, par exemple de transports, a maintenu un niveau d'emploi dans le BTP presque inespéré.

S'agissant des transferts sociaux nécessaires à l'endroit des familles en difficultés, à raison du chômage ou d'un endettement excessif, je voudrai dire ma préoccupation sur l'urgente nécessité d'introduire de la rationalité, de la responsabilité et même de l'ingénierie dans leur mise en œuvre. Ces transferts qui consomment une part importante de la richesse produite créent des effets d'aubaine qui sont une insulte au contribuable modeste, comme aux ménages durement touchés et que les règles tatillonnes excluent du système. Il en devient de l'intervention sociale, comme du fonctionnement de certaines administrations : il ne sert à rien d'injecter des crédits supplémentaires puisqu'ils n'atteindront jamais les objectifs de politiques publics pourtant clairement définis, et souvent dans le consensus.

Au sein de ce colloque et m'adressant aux experts, j'en appelle à leurs savoir-faire pour se consacrer ensemble à ce travail indispensable de revue générale des interventions sociales qui deviennent une source de gaspillage qui déprave l'esprit sincère de solidarité et de générosité.

Enfin la dernière condition de l'engagement des Etats dans des plans de relance, alors que leurs finances étaient déjà sévèrement dégradées, est l'exigence d'évaluation contradictoire sur les effets réels de ces plans pour le soutien et le redémarrage de l'économie. Ce pourrait être l'aspect positif de cette crise. Parvenir enfin à une évaluation experte, contradictoire, insoupçonnable des actions engagées par les Etats pour soutenir leurs économies. Dès lors que l'art et la manière de les décider n'a pas donné lieu à des controverses politiques trop vives, attendu l'urgence, l'objectivité la plus exigeante et les enseignements les plus précieux pourront en être tirés.

J'en viens à la 2<sup>ème</sup> question : L'engagement financier des Etats dans la relance, est-elle compatible avec l'état de leurs finances publiques ?

Disons-le franchement, objectivement non ! L'absence totale de prise en compte du futur, et des aléas, dans les stratégies budgétaires des Pays depuis les chocs pétroliers, et les hausses brutales du prix des matières premières, les a conduis à des consommer plus de richesses qu'ils n'en produisent. A alimenter leurs déficits par une accumulation de dette qui dépasse largement toutes celles connues à l'issue des grands conflits mondiaux. Et à fermer les yeux sur le péril démographique qui s'invite sous nos yeux : moins d'actifs au travail, plus de retraités, des gains d'espérance de vie presque inquiétants, des risques de tension très graves sur les pensions, la santé, la dépendance et toutes les maladies dégénératives. Alors que les fourmis budgétaires devaient accomplir leur œuvre indispensable de prévoyance, les cigales n'ont cessé de chanter,

d'enchanter, jusqu'au désenchantement dont les premiers sons nous parviennent.

Cela étant dit, comme les Etats n'avaient le choix qu'entre la peste de la récession et le choléra de la possible faillite. La 2<sup>ème</sup> solution était la moins mauvaise. Elle commande cependant aujourd'hui une exigence de transparence encore plus grande. Il serait criminel que les « déficits de crise » servent de prétexte à la dérive des déficits structurels. Disons-le franchement. Même si c'est difficile, et parce que c'est difficile, l'obligation de résorption des déficits structurels est une urgente nécessité et une trajectoire d'élimination, sur un délai réaliste mais exigeant doit être tracée, adoptée par les Parlements et si j'ose dire sanctifiée par l'Union Européenne, gardienne de nos engagements.

Dans la nouvelle gestion publique « l'évaluation » sera notre meilleure juge pour savoir si la modernisation que nous avons voulue a porté tous ses fruits. Elle n'a pas encore gagné la place de 1<sup>er</sup> rang qui lui revient et les circonstances exceptionnelles nous offre l'occasion de la lui donner et de l'imposer désormais dans le paysage et les pratiques institutionnelles.

J'en termine par la 3<sup>ème</sup> question : La crise nous exonère-t-elle de garantir la soutenabilité de nos finances publiques sur le moyen et long terme ?

La réponse est évidemment non ! Je dirai triple non ! Car la crise financière que nous traversons n'est pas la funeste conséquence d'agissements pervers d'un tyran qui aurait contaminé le monde d'une folie meurtrière. Non, elle est la conséquence d'une imprévoyance collective, d'un irrespect bravé des règles prudentielles les plus élémentaires. D'une recherche naïve mais mortelle de l'évitement du risque. De cela nous sommes responsables, tant à l'endroit des générations futures.

L'immense difficulté dans laquelle la crise nous jette ne fait que nous convoquer, de manière encore plus solennelle, face à l'histoire, pour opérer le redressement que nos nations attendent et que nous devons garantir aux générations présentes que futures.

Les priorités :

- Rompre avec une action publique éclatée. L'Etat est désormais un « système global » comme le rappelle souvent Michel Bouvier ! La consolidation des comptes publics devant les peuples devient une exigence majeure. Comptes de l'Etat, de la protection sociale et des collectivités locales doivent être consolidés et présentés aux citoyens contribuables comme ils le sont aux autorités de Bruxelles. Au dessous de cette exigence, il n'est plus de démocratie.

- Eriger le capital humain de l'action publique à sa juste valeur, ce qui autorise à attendre de lui la meilleure performance !
- Enfin que les citoyens dont le champ de vie s'élargit (ex : couples binationaux) trouvent un sens commun à leur vie collective, qu'ils passent de la condition d'agents économiques à celle de citoyens responsables d'Etat-Nations au cœur d'un monde enfin organisé, responsable, performant et qui partage un idéal de progrès et de paix.